

Comment fonctionne le CCRPA de Bretagne?

Le CCRPA est une émanation régionale du CCPA, animée par la FNARS Bretagne, ayant pour objectif de favoriser la prise en compte de la parole des personnes concernées par toute situation de précarité.



Quelques propositions issues des CCRPA

- **Accès à la culture et aux loisirs :**
Inscrire l'accès à la culture et aux loisirs dans les projets d'établissements (au même titre que l'insertion), déterminer un référent culture.
- **L'hébergement d'urgence :**
Avoir accès à l'hygiène et aux soins, à des chambres individuelles et être accueilli avec les animaux
- **L'accompagnement social :**
Simplifier les démarches administratives
- **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation :**
Réduire les délais d'attribution
- **La santé :**
Personnel écoutant dans les salles d'attentes des hôpitaux pour écouter la détresse sociale
- **Les projets innovants à développer, exemple du public jeune :**
Logements intergénérationnels avec des jeunes âgés de moins de 25 ans et des personnes âgées
- **L'accueil des personnes étrangères**
Favoriser l'accueil inconditionnel en développant le nombre de places en structure et en réduisant les délais et la complexité des dossiers
- **Les travailleurs pairs**
Il apporte un regard supplémentaire grâce aux échanges avec les travailleurs sociaux et enrichit les pratiques et les points de vue

Où sont invité(es) les délégué(es) du CCRPA ?

Réunions avec les **services de l'Etat** (DDCSPP, DRJCS, Préfecture de Régions)
Réunions au sein des instances de pilotage des **SIAO**
Instances statutaires de la **FNARS Bretagne**
Réunion de travail avec des partenaires : **Bailleurs sociaux, Associations caritatives**
Conférence régionale de lutte contre l'exclusion et la pauvreté
Formations dispensées par des **organismes de travail social** : IRTS, EHEPS, AFPE

Les délégué(es) sont également présent(es) aux réunions du CCRPA et convié(es) au CCPA mais aussi au sein de commissions thématiques de la FNARS Bretagne

Contacts des délégués :



Côtes d'Armor :

Nathalie OKONSKI, 06.18.45.84.02, ccrpa22.2bretagne@gmail.com

Iréne Roméo GBAKOBON NARKE, 07.51.83.78.78 ccrpa22.1bretagne@gmail.com

Finistère :

Bernadette SILLIAU, 07.83.09.63.09, ccrpa29.1bretagne@gmail.com

Ille et Vilaine :

Aurélien BOUVIER, 06.32.36.29.86, ccrpa35.2bretagne@gmail.com

David ROULET, 06.33.89.42.54, ccrpa35.1bretagne@gmail.com

FNARS Bretagne :

Marion MELEARD : 02.57.18.01.27 et 06.17.52.42.15, fnars.bretagne@wanadoo.fr

Christèle LECLERC : 02.96.40.17.40,



CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES / ACCOMPAGNEES (CCRPA)



Le CCRPA, ca vient d'où ?

Le CCRPA est une instance régionale du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies/Accompagnées (CCPA). Le CCPA, a été instauré par le gouvernement, via la DIHAL (Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement) afin d'associer les personnes en situation de précarité dans la concertation et l'élaboration des politiques publiques. La Fondation Armée du Salut pilote l'animation au niveau national. Le CCPA se réunit régulièrement, ce qui permet d'élaborer des constats et propositions diffusés auprès des services de l'état.

Le CCRPA est une instance régionale du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies/Accompagnées.

La participation des personnes accompagnées

Inscrite dans la loi, la participation vise à intégrer l'expertise des personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques afin de construire des solutions efficaces et adaptées.

Soutenue par les instances des politiques publiques, la démarche de participation s'inscrit dans la logique du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies au niveau national (CCPA) et des Conseils Consultatifs Régionaux des Personnes Accueillies.



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées

Pour participer contactez-nous

Fondation de l'Armée du Salut

Katarzyna HALASA

01 43 62 25 50

khalasa@armedusalut.fr

Et plus d'informations sur notre site internet
www.armedusalut.fr
rubrique **Actualité: Dossiers spéciaux: CCPA**



Document réalisé en janvier 2015



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées

Conseil Consultatif des Personnes Accueillies ou Accompagnées (CCPA)

*Faire évoluer et évaluer
les politiques publiques
de lutte contre les exclusions
par l'ensemble des personnes
concernées par la pauvreté
pour permettre à chacun
d'être citoyen
et d'exercer sa responsabilité*

Pour QUOI ?

- ⇒ Exercer la citoyenneté
- ⇒ Diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation
- ⇒ Évaluer et faire évoluer les politiques publiques
- ⇒ Participer aux instances publiques de concertation
- ⇒ Apporter des compétences, analyses et expériences et la force de la réflexion collective

Pour QUI ?

Toutes les personnes intéressées par la lutte contre les situations de pauvreté ou de précarité

- Personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité
- Intervenants sociaux (salariés ou bénévoles)
- Représentants des services publics

Comment ?

- 6 réunions par an
- **2/3** des personnes accueillies ou accompagnées et **1/3** des intervenants sociaux
- Des **méthodes** d'animation **participatives**
- **1 thème** lié aux politiques publiques par réunion choisi par les participants
- L'accès à des **informations**
- Des **préconisations** élaborées **collectivement**
- Des **temps de préparation** en amont en petit comité
- Une **prise en charge des frais** liés à la réunion

Quelles sont NOS ACTIONS?

Les thèmes abordés :

L'hébergement, le logement, la santé, l'emploi, la culture, l'accès aux droits...

Les représentations :

- Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées (**HCLPD**)
- Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (**Dihal**)
- Les travaux de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Services Sociaux et Médico-sociaux (**Anesm**)
- des **groupes de travail thématiques**
- des rencontres associatives ou des représentations du CCPA aux séminaires, conférences...



Le Conseil Consultatif
des Personnes Accueillies / Accompagnées